

- De la 6^{ème} à la 3^{ème}
- Un encadrement bienveillant
- Une aide aux familles
- Un internat
- Un épanouissement personnel
- Un cadre sécurisé
- Une ouverture culturelle, sportive, artistique ...
- Des voyages culturels et linguistiques
- De la complicité, de la convivialité, du plaisir...

Venez ! Osez !



Transport :
 SNCF (gare à 5mn) ou BUS
 Aide au transport Conseil Général demander un imprimé en mairie de votre commune . Pour la SNCF demander un imprimé en gare ou dans votre établissement.

Internat garçons et filles

Bourses nationales et départementales :
 se renseigner dès votre inscription.

Prenez rendez-vous !...



**COLLEGE
 Jeanne d'Arc**

Sous contrat d'association avec l'Etat.

10 rue du Sauget - 39300 CHAMPAGNOLE

Téléphone : 03 84 52 70 70 Télécopie : 03 84 52 08 09

Centre Scolaire
 Jeanne d'Arc (Champagnole)



A la Jeanne,
 je m'épanouis,
 je réussis !

www.lajeanne-champa.com

Pourquoi Choisir ...

- En 6^{ème}, un accueil des parents dès la 1^{ère} quinzaine de septembre.
- Permanence téléphonique des Professeurs Principaux.
- Rendez-vous avec les familles à la demande.
- Rencontre parents / professeurs en fin de 1^{er} trimestre.
- Un cadre sécurisé, horaires réguliers, règles de vie.
- Suivi scolaire régulier :
 - Remise des bulletins du 1^{er} trimestre en mains propres aux parents.
 - Suivi de chaque jeune avec sa famille.
 - Suivi de la scolarité par internet (notes, absences, cahier de textes ...)

Confiance

le collège ...

Nous proposons à votre enfant de développer ses propres talents et ainsi d'être valorisé :

- **Sections FOOT et EQUITATION**
- **Ateliers proposés (selon les années)**

Arts plastiques,

Arts musicaux

Sport : tennis, rugby,

sections foot et équitation,

Théâtre ou Danse

Biathlon

Technologie

- **Options :**

Latin dès la 5^{ème}

Bilangue dès la 6^{ème}

Trois langues vivantes en 4^{ème}

(si l'emploi du temps le permet)

Réussite

JEANNE D' Arc

Nous proposons :

- **Un cadre de travail**

- **Une classe = une salle, pour que chacun respecte son environnement.**

- Un emploi du temps tenant compte du rythme des enfants

- Des horaires réguliers : présence obligatoire au collège de 7 h 55 à 12 h et de 13 h 35 à 16 h 30.

- Etudes du soir (payantes)

- **L'apprentissage à l'effort**

- Mise en place de devoirs surveillés hebdomadaires.

- **Une ouverture européenne**

Voyages scolaires, pédagogiques et culturels

- **Une ouverture culturelle**

Education aux religions,

Sorties : théâtre, cinéma...

Avenir